



Demande de renseignements sur accident de travail

Par **boogy**, le **07/06/2009** à **15:11**

Bonjour,

j ai 60 ans depuis dec 2008 et j ai eu un accident de travail dans une fosse non conforme en nov 2007.

J avais deja pris la precaution d'informer (par ecrit) mon directeur de l epoque et l inspection du travail de cette non conformite.

Mais suite a une enieme tache dans cette fosse (pour reparer les vehicules) j ai chute a l'interieur de cette derniere et ce sont les pompiers qui ont du venir me recuperer et me mener a l'hopital.

Je suis depuis nov 2007 en accident de travail et suite a ma derniere visite de controle medical le docteur m'informe que suivant le processus elle etait dans l'obligation de me passer en maladie (le delai de 18 mois d accident de travail arrivant a son terme).

dans le cas ou je prend le statut de maladie, est ce que je perd la pension qui devrait m'etre aloué pour cet accident.

Quel sont les recours eventuel envers mon entreprise pour etre indemnisé de cet accident?